

Nantes, le 21 mars 2023

## Plan « Protégeons notre eau » Un 1er volet consacré à l'eau potable

Le constat est clair : les Pays de la Loire sont l'une des régions de France où la qualité des masses d'eau est la plus dégradée (seules 11% de nos masses d'eau superficielles sont en bon état écologique !). Une situation alarmante qui nous concerne tous : acteurs de l'économie, monde agricole, collectivités, citoyens, et qui doit nous mobiliser sans exclusion et sans ostraciser aucune profession.

Face à un tel défi, c'est tous ensemble que nous y arriverons !

Depuis 2020, la Région a souhaité disposer d'une compétence d'animation et de concertation sur les enjeux de protection de l'eau (même si elle n'exerce pas de compétences directes dans la distribution ou le traitement de l'eau). Une compétence qu'elle a choisi de prendre à bras-le-corps (70 millions d'euros ont été votés par la région depuis 2016 pour l'amélioration des milieux aquatiques – c'est sans précédent !) pour relever un défi clair : reconquérir la qualité écologique d'au moins la moitié de nos masses d'eau d'ici 10 ans.

Les Pays de la Loire comptent 480 captages destinés à l'alimentation en eau potable des territoires, dont 47 (cf. carte ci-après) sont considérés comme prioritaires, au regard du niveau des pollutions ou de leur position stratégique pour la desserte des habitants.

Notre objectif est clair : mieux protéger les espaces environnants pour garantir une eau de bonne qualité.

Nous présenterons, lors de la session du conseil régional qui se tient jeudi, des actions très concrètes, élaborées en lien étroit avec la Chambre régionale d'agriculture – que nous remercions sincèrement –, pour y parvenir :

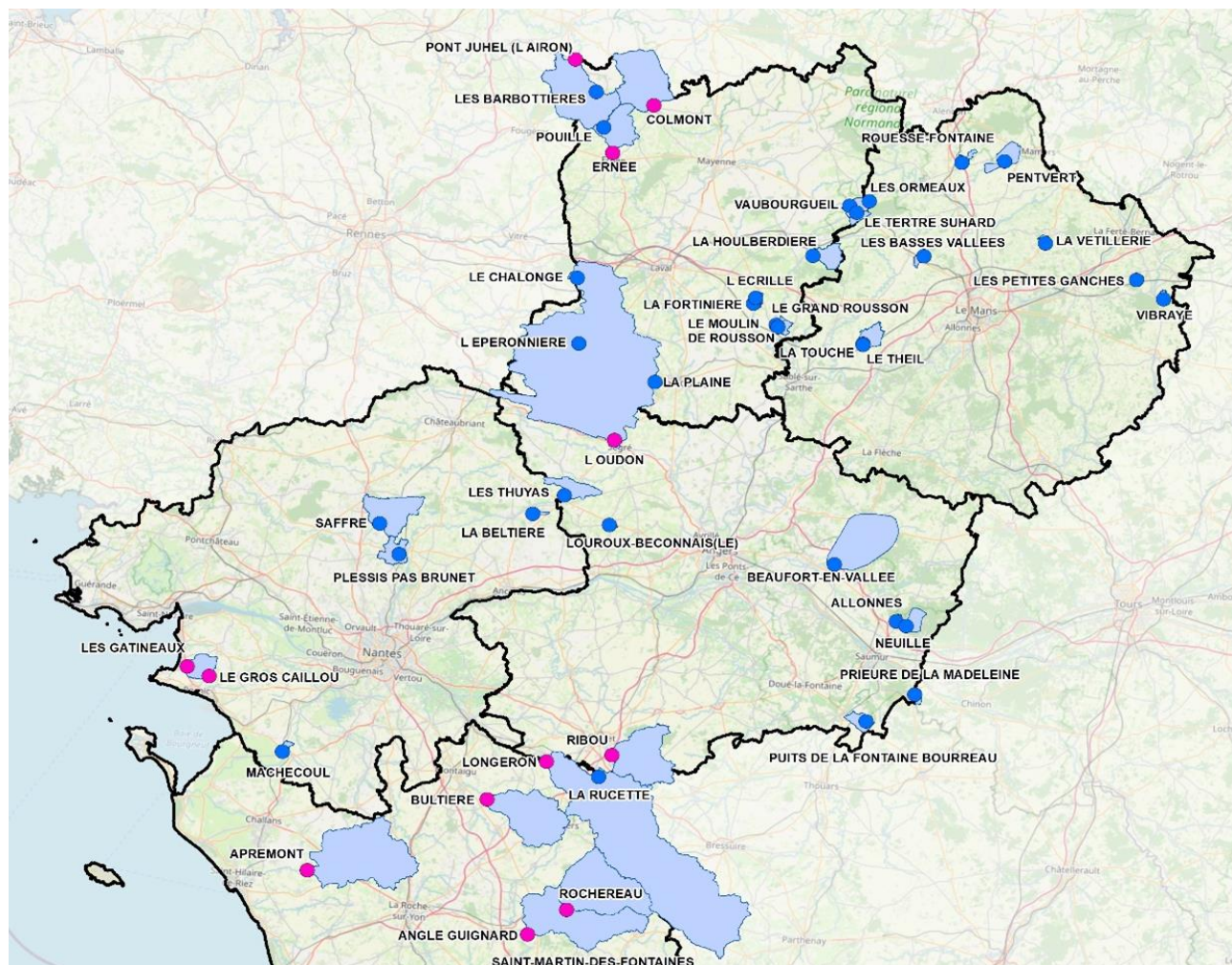
- D'ici 2030, un objectif de réduction de 60% des produits phytosanitaires sur l'ensemble des points de prélèvement d'eau potable (un meilleur partage des données établissant la fréquence de traitement (IFT) sera assuré, en lien avec l'Etat et la profession agricole) ;
- Le lancement d'une expérimentation visant à accompagner les territoires candidats à une trajectoire qui tend vers le zéro phyto ;
- Le financement d'1 million d'euros supplémentaires pour accompagner les collectivités territoriales responsables de la production et de la distribution d'eau potable.

Le plan « Protégeons notre eau » va comprendre plusieurs volets. Celui qui sera voté jeudi traite de l'eau potable, mais de nouvelles actions seront adoptées au mois de juin, qui concerneront les enjeux de la quantité, de la collecte, de l'utilisation des eaux usées, ou de la lutte contre les pollutions d'origine industrielle, médicamenteuse, etc.

L'eau est probablement l'élément qui nous qualifie le mieux comme région : protégeons-la !

**CHRISTELLE MORANÇAIS**  
Présidente de la Région des Pays de la Loire

# COMMUNIQUÉ PRÉSIDENCE



## Captages prioritaires

- ESO : Eaux souterraines
- ESU : Eaux superficielles
- Aire d'Alimentation de Captage (AAC)
- ▭ Département

**Eaux souterraines : 35 captages**  
**Eaux superficielles : 12 captages**